

Visite de la délégation de la commission pêche du Parlement européen : "mieux connaître la filière pêche locale..."

Hier matin, une délégation de la Commission pêche du Parlement européen, en visite en Martinique, était de passage au port de pêche de Case-Pilote. Accueillis par Augustin Bonbois, premier magistrat de la cité, les élus de la commission avaient pour but de mieux connaître les problématiques liées au monde de la pêche dans le secteur.

Huit députés européens, emmenés par Philippe Morillon, président de la commission pêche au Parlement européen et chef de la délégation, sur l'invitation du conseil général, participaient à plusieurs séances de travail sur les questions les plus essentielles de la pêche en Martinique. Ainsi, plusieurs visites de terrain étaient-elles programmées : port de pêche du François, visite d'un navire de pêche au large, visite en bateau du cantonnement de pêche du François, rencontre avec Claude Cayol et les élus du Conseil général et visite des installations de pêche du port départemental de Case-pilote.

Des visites de terrain qui auront permis à la délégation "de mieux distinguer les différences propres à la Martinique". "Nous sommes très sensibles aux problèmes des régions ultrapériphériques", expliquait Philippe Morillon. Dans le droit fil de cette affirmation, la question des ports de pêche trouvait un écho tout particulier. Là, il semble que les élus européens et les professionnels martiniquais ne soient pas sur la même ligne. Si l'Europe préconise un grand port de pêche qui regrouperait tous les marins pêcheurs de la Martinique, sur le terrain, les professionnels affirment que cette solution ne serait pas du tout adéquate. "Nous voudrions, nous, un port de pêche dans chaque commune où cela est nécessaire. Une commune qui a 90 marins-pêcheurs a nécessité d'un port de pêche autonome", déclarait René Adémar, président du Comité des pêches. Sur cette question, Philippe Morillon n'avait pas d'avis définitif.

La spécificité identitaire : une priorité

Margie Sudre, pour sa part, élue de la Réunion, déclarait bien connaître la question de la pêche dans les régions d'Outre-mer. Bien que dans la matinée, lors de la visite de la délégation à la région, elle s'était prise de bec avec Alfred Marie-Jeanne. Elle déclarait que la commission saurait se montrer à l'écoute des professionnels et trouver les meilleures solutions dans un processus de concentration déjà entamé.

Chaque région européenne a sa spécificité identitaire, que l'on retrouve dans la pratique de la pêche au quotidien. La délégation européenne a bien insisté sur le fait que l'Europe envisageait une politique communautaire de la pêche qui tenait à

respecter les spécificités culturelles de chacun. Et les marins-pêcheurs ont été très sensibles à cet aspect de la politique européenne. La pratique de la senne, par exemple, que certains voudraient voir interdite, pourrait donc être simplement réglementée. La préservation des réserves halieutiques a été également au centre des débats. "Vous êtes un exemple en la matière", assurait le chef de la délégation. Les différentes zones de cantonnement et les réserves ont été citées en exemple. De manière générale, le mot d'ordre était la préservation et le développement du secteur de la pêche en Martinique. "Il n'y aura pas de solutions miracles. Mais nous saurons être à l'écoute des uns et des autres", concluait Philippe Morillon. Une visite que beaucoup considèrent comme une excellente chose pour le secteur de la pêche.